LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260209-CC_2026_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois février à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-huit janvier deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Sylvie ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Jean-Michel SCOUARNEC, Odile LE STRAT, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Patrick RAULT, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : François HINDRÉ (pouvoir à Nicole LE COUÉDIC), Dominique VIEL (pouvoir à Olivier RIVALLAN), Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Gérard DABOUDET (pouvoir à Michel ULMER), Roselyne ROCABOY (pouvoir à Arlette HINGANT), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Philippe PRESSE (pouvoir à Odile LE STRAT), Evelyne BOSCHER (pouvoir à Nadine OLLITRAULT), Henri DUROS (pouvoir à Joël FERRON), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Marie-Thérèse PITHON (pouvoir à Éric ROBIN), Aurélie HERVÉ (pouvoir à Yvon LE JAN), Christian LE RIGUIER (pouvoir à Jean-Pierre LE BIHAN), Maryline JAOUEN, Evelyne GASPAILLARD (pouvoir à Xavier HAMON) ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Gwénaëlle KERVELLA, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Romain BOUTRON, Elisabeth POINEUF, Benoît CONNAN, Claudine BROSSARD, Laurent BERTHO ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_03 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Par délibération n° CC_2020 n° 141 du 15 juillet 2020, le Conseil Communautaire a décidé, conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, de déléguer au Bureau Communautaire un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au Conseil Communautaire des décisions prises par le Bureau Communautaire. Ces décisions sont les suivantes :

Séance du 9 décembre 2025

N° DE LA DÉCISION	OBJET
B_2025_076	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025
B_2025_077	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 NOVEMBRE 2025
B_2025_078	CESSION LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – SCI OTCM - ILLIFAUT
B_2025_079	CESSION LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – ECOVRAC SA - SAINT-CARADEC
B_2025_080	CESSION ROBIN ANDRÉ – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - SAINT-CARADEC
B_2025_081	CESSION LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – BSB LES FOYERS - LOUDÉAC
B_2025_082	RÉTROCESSION PORTAGE FONCIER LA CHÈZE
B_2025_083	CESSION LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – SCI TPL2C
B_2025_084	CESSION FONCIÈRE BERTRAND - LOUDÉAC COMMUNAUTÉ
B_2025_085	AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OUVERTURE AU PUBLIC D'UN CHEMIN DE RANDONNÉE SUR UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE DANS LE CADRE DU PDIPR
B_2025_086	APPEL À PROJETS DETR/DSIL 2026 – DEMANDE DE FINANCEMENT

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260209-CC_2026_03-DE

B_2025_087	ACCORD DE TERRITOIRE OUST AMONT - LIÉ - SULON - POULANCRE 2025-2027 – PROGAMMATION 2026
B_2025_088	PROGRAMMATION BREIZH BOCAGE 2026
B_2025_089	NATURA 2000 « FORÊT DE QUÉNÉCAN, VALLÉE DU POULANCRE, LANDES DE LISCUIS ET GORGES DE DAOULAS » - DEMANDE DE SUBVENTION 2026
B_2025_090	MARCHÉ DE TRAVAUX – ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES – PROGRAMME DE VOIRIE 2026
B_2025_091	ZAN : ADOPTION D'UNE MESURE TRANSITOIRE

Un procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 7 octobre 2025 a été établi et envoyé aux membres du Bureau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De prendre acte des décisions prises par le Bureau par délégations du Conseil.

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	47	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	13		
Pour :	60	Loudéac, le 3 février 2026	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Loudéac communauté - Bretagne Centre

Date : 2026.02.06 15:07:17 +01'00'

Date : 2026.02.06 15:06:01 +01'00'